

Revue Méditerranéenne de Droit et d'Economie
Revue semestrielle académique
Editée par le Laboratoire Méditerranéen des Etudes Juridiques
Université Abou-Bekr BELKAID, Tlemcen

Directeur d'honneur: Pr. Djaffour Mustapha, Recteur de l'Université

Directeur de Publication : Pr. Tchouar Djilali, Directeur du laboratoire

Rédacteur en Chef : Pr. Daim Belkacem

Comité de Lecture :

Pr. Belhassani Hosseine, Université Mohamed El-Aouel, Oujda.
Pr. Benchouikh Errachid, Université de Blida 2.
Pr. Benmansour Abdallah, Université de Tlemcen.
Pr. Benmelha Ghouti, Université d'Alger 1.
Pr. Boucenda Abbès, Université de Sidi-Belabbès.
Pr. Bouriche Ryad, Université de Constantine 3.
Pr. Delebecque Philippe, Université de Paris 1, Panthéon-Sorbonne.
Pr. Djaffour Mohamed Said, Université de Tizi-Ouzou.
Pr. Donia Mbarka, Université Mohamed El-Aouel, Oujda.
Pr. El-Fakhouri Idriss, Université Mohamed El-Aouel, Oujda.
Pr. El-Mazoughi Chaker, Université de Tunis.
Pr. Hamidou Zakia, Université de Tlemcen.
Pr. Mehdi Rostane, Institut de Science Politique d'Aix-Marseille.
Pr. Mallek Sonia, Université du Qatar.
Pr. Mohammedi Zouaoui Farida, Université d'Alger 1.
Pr. Sedjari Ali, Université Mohamed V, Rabat.
Pr. Tchouar Kheir-Eddine, Université de Tlemcen.
Pr. Yelles Chaouche Bachir, Université d'Oran 2.
Pr. Zeraoui Salah Ferha, Université d'Oran 2.

Comité de Rédaction :

Pr. Azzaoui Abderrahmane, Université de Tlemcen.
Pr. Bemoussat Abdelouahab, Université de Sidi-Belabbès.
Pr. Hamlil Salh, Université d'Adrar.
Pr. Kadaben Benali, Université de Sidi-Belabbès.

Pr. Karadji Mustapha, Université de Sidi-Belabbès.
Pr. Salah Mohamed, Université d'Oran2.
Pr. Tikia Abdelfattah, Université d'Alger 1.

Secrétariat de la rédaction :

Dziri Yamina Ayad Fouzia Boukhalfa Leila

Secrétariat technique :

Boudalia Mahmoud Boucherit Yahia Yahia Berrouguet Rachid

Correspondance et Abonnement

Laboratoire Méditerranéen des Etudes Juridiques
Université de Tlemcen, B.P. 119
E-mail :lamej@mail.univ-tlemcen.dz

Conditions de Publication

- 1.- Les travaux remis à LAMEJ en vue de leur publication doivent porter sur des questions juridiques, ou sur des sujets d'ordre politique et économique.
- 2.- La méthodologie scientifique et l'analyse des questions traitées sont de rigueur.
- 3.- Les articles soumis à LAMEJ ne doivent pas dépasser 25 pages selon les dimensions (25 cmx21cm), accompagnés des résumés et des mots clés en arabe, en français et en anglais, lesquels ne doivent pas dépasser 60 mots.
- 4.- Les articles doivent être saisis sous forme Word en utilisant, pour ceux rédigés en langue arabe, la police Simplified Arabic taille 14 et les références taille 10 et, pour ceux rédigés en langue française ou anglaise, la police Times new roman taille 12 et les références taille 9.
- 5.- Les notes de bas de pages doivent être numérotées d'une manière continue du début à la fin de l'article et dans chaque page correspondante suivant les références suivantes : Nom et prénoms de l'auteur, intitulé (ouvrage, article, intervention), éditeur, année d'édition, page.
- 6.- Les articles remis à LAMEJ doivent être inédits et non soumis pour publication dans une autre revue.
- 7.- Les articles proposés seront soumis, pour évaluation, à une expertise scientifique.
- 8.- Les articles doivent être remis en exemplaire format papier accompagné d'un CD ou transmis par e-mail à l'adresse de la revue.
- 9.- Les opinions émises dans les articles publiés par la revue n'engagent que leurs auteurs.
- 10.- Le comité de rédaction se réserve le droit d'apporter toutes les corrections et les modifications nécessaires aux articles remis avant leur publication.
- 11.- Les articles non publiés ne seront pas renvoyés à leurs auteurs.

SOMMAIRE

Violences faites aux femmes, aspects familiaux..... 01

Nadia Nihel Bouayad-Agha, Maître assistante A,
Faculté de droit et des sciences politiques, Université
Aboubekr Belkaid, Tlemcen.